

Lettre n° 03

Suivi au 05 juillet 2021

La relance en Auvergne-Rhône-Alpes : indicateurs économiques et sociaux

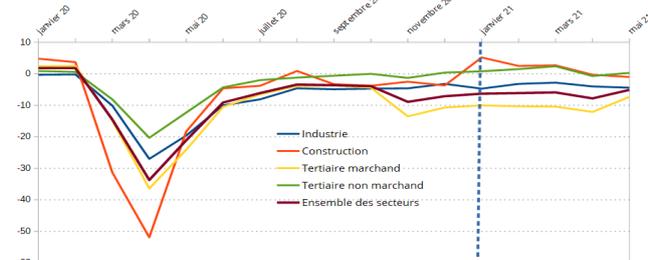
DONNÉES ENTREPRISES

Estimé à partir des informations déclarées dans la déclaration sociale nominative (DSN), le volume d'heures rémunérées par les entreprises donne un aperçu du niveau d'activité dans la région. Ses fluctuations montrent de grandes différences sectorielles.

En mai 2021, avec la levée du confinement, le volume d'heures rémunérées remonte légèrement, en particulier dans le tertiaire marchand. Par rapport à une situation ordinaire, le volume d'heures rémunérées global reste inférieur de 5 %.

En mai 2021, le volume d'heures rémunérées progresse dans les services marchands

Évolution, par rapport à la même période de 2019, du volume d'heures rémunérées par secteur



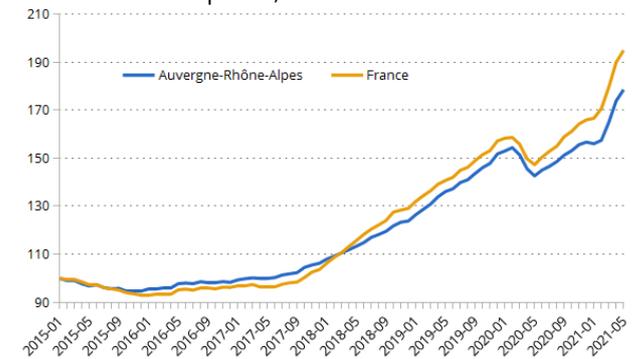
Note : la comparaison se fait avec le même mois de 2019, ce qui occasionne une rupture en janvier 2021 (les mois de l'année 2020 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-12) et les mois de 2021 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-24)). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé.

Source : DSN, traitements Insee - glissement en % - données mensuelles consultées au 2 juin 2021

Au mois de mai 2021, le nombre de créations d'entreprises reste très élevé mais repasse sous la barre des 10 000. En cumul sur douze mois, des records sont battus : 118 000 créations d'entreprises ont été enregistrées dans la région en rythme annualisé (de juin 2020 à fin mai 2021).

Les créations d'entreprises continuent à battre des records

Créations d'entreprises, cumul sur douze mois



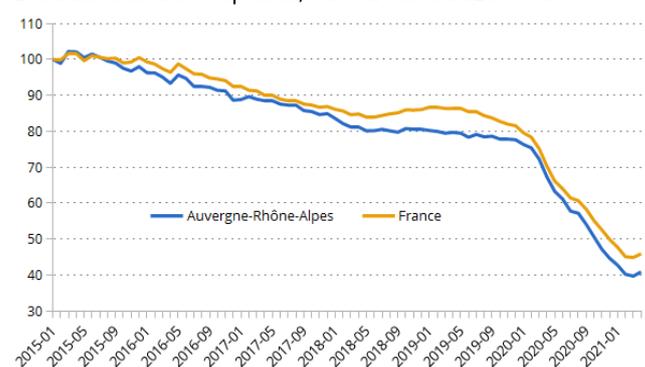
Source : Insee, données brutes mensuelles consultées au 17 juin 2021 (base 100 au 1^{er} trimestre 2015 - cumul 12 mois)

De mars 2020 à mars 2021, le nombre de défaillances d'entreprises enregistrées est en forte baisse. Ces données doivent être interprétées avec prudence : la baisse s'explique surtout par des reports de traitement des dossiers par les tribunaux de commerce, et par les aides publiques qui peuvent éviter temporairement à des entreprises de déposer un dossier au tribunal.

Les défaillances du mois d'avril 2021 semblent toutefois laisser pressentir une recrudescence, que ce soit en France ou en région.

Les défaillances amorcent une hausse

Défaillances d'entreprises, cumul sur douze mois



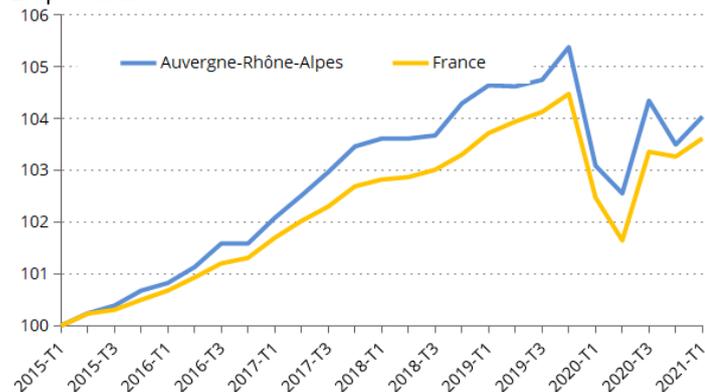
Source : Fiben, Banque de France, données brutes mensuelles consultées au 28 juin 2021 (base 100 au 1^{er} janvier 2015 - cumul 12 mois)

EMPLOI SALARIÉ

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié total gagne 15 800 salariés au 1^{er} trimestre 2021. La hausse régionale est plus forte qu'en France hors Mayotte (+ 0,5 % contre + 0,3 %). Par rapport à l'avant-crise, la région compte toujours 39 000 salariés de moins (- 1,3 %).

Reprise de l'emploi en début d'année

Emploi salarié



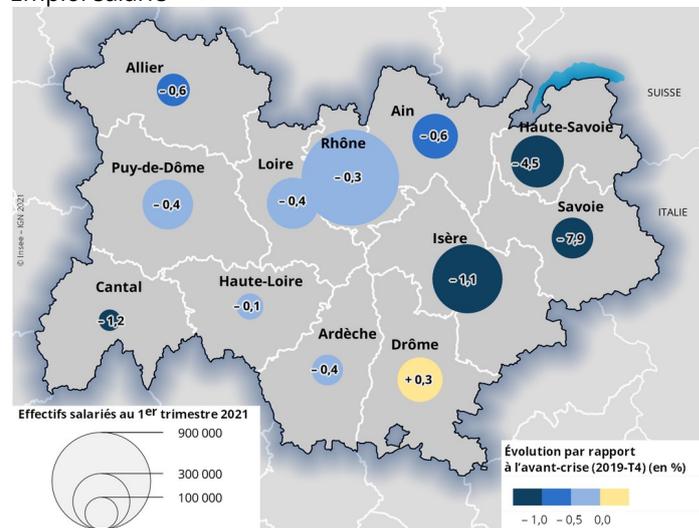
Source : Insee, données trimestrielles arrêtées fin juin 2021 (base 100 au 1^{er} trimestre 2015)

Seule la Drôme dépasse son niveau d'avant-crise de 0,3 %. Les deux départements savoyards enregistrent les plus forts reculs depuis le quatrième trimestre 2019

(- 7,9 % en Savoie et - 4,5 % en Haute-Savoie). Le Cantal (- 1,2 %) et l'Isère (- 1,1 %) sont également en repli. Les autres départements baissent plus modérément, entre - 0,6 % et - 0,1 %.

Emploi : les deux Savoie peinent à se relever

Emploi salarié



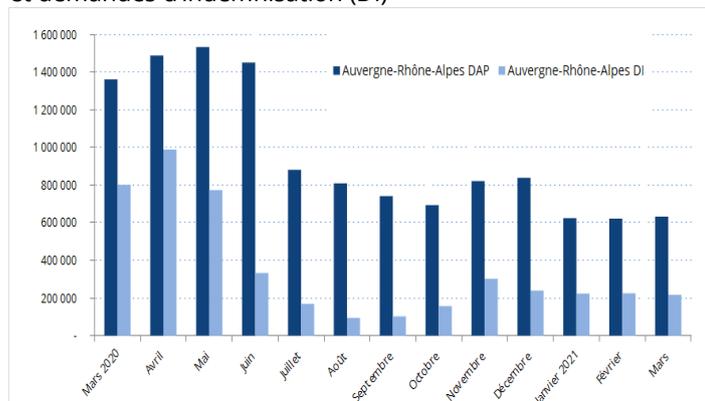
Source : Insee, données trimestrielles arrêtées fin juin 2021 (base 100 au 1^{er} trimestre 2015)

MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans la région, le nombre de demandes d'indemnisation pour activité partielle reste quasi stable durant le premier trimestre, se situant entre 215 000 et 225 000 demandes mensuelles.

Les demandes d'indemnisation quasi stables début 2021

Activité partielle – demandes d'autorisation préalable (DAP) et demandes d'indemnisation (DI)



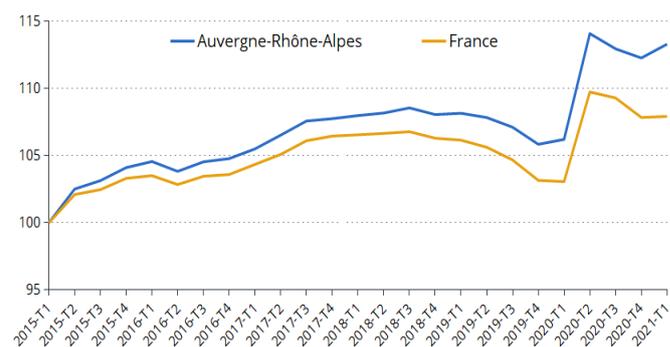
Source : ASP-DGEFP, SI Activité Partielle – Données provisoires, Traitements DREETS ARA – Chiffres arrêtés au 30 juin 2021

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois a atteint 675 800 personnes à la fin du mois de mars 2021, en augmentation sur un trimestre dans la région (+ 0,9 %) alors qu'il s'est presque stabilisé en

France. Il est supérieur de près de 45 000 aux chiffres connus fin 2019.

45 000 demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à fin 2019

Demandeurs d'emploi en fin de mois

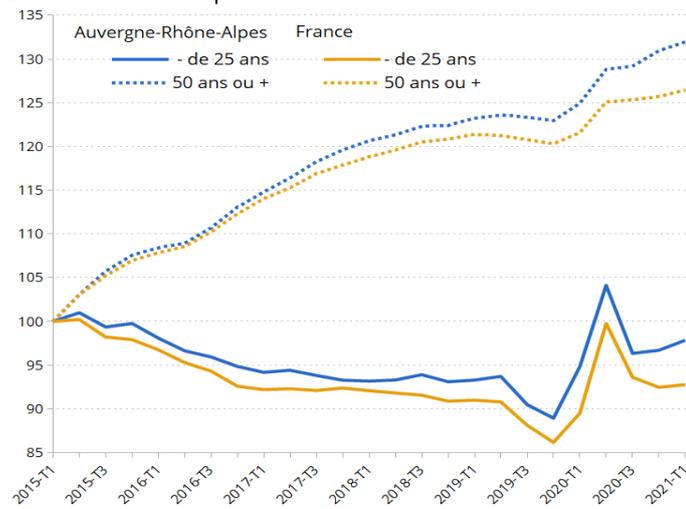


Source : DARES – demandeurs de catégorie A, B et C en données CVS-CJO (base 100 au 1^{er} trimestre 2015)

La demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans, en très forte augmentation au premier semestre 2020 (+ 17 %), avait partiellement reflué à l'été 2020 (- 7 %). Depuis, elle ne diminue plus. La hausse atteint 1,2 % au premier trimestre 2021, contre 0,9 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi et 0,8 % pour les 50 ans ou plus.

La demande d'emploi des jeunes plus sensible aux chocs conjoncturels

Demands d'emploi en fin de mois

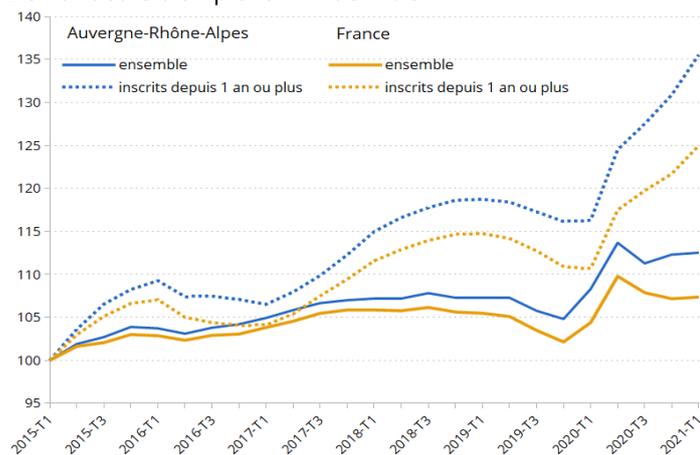


Source : Pôle emploi, DARES, STMT – demandeurs de catégorie A, B et C en données CVS-CJO (base 100 au 1^{er} trimestre 2015)

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus sont nettement plus nombreux fin mars 2021 (+ 3,6 % ce trimestre), dépassant largement le niveau atteint lors du premier confinement. Cette hausse traduit les difficultés renforcées pour ce public déjà éloigné de l'emploi au début de la crise, qui n'a pas bénéficié du rebond de l'emploi à l'été 2020. Leur nombre pourrait connaître une nouvelle augmentation, conséquence de l'arrivée, il y a un an, de nouveaux inscrits en début de crise.

Forte augmentation des inscrits depuis un an ou plus

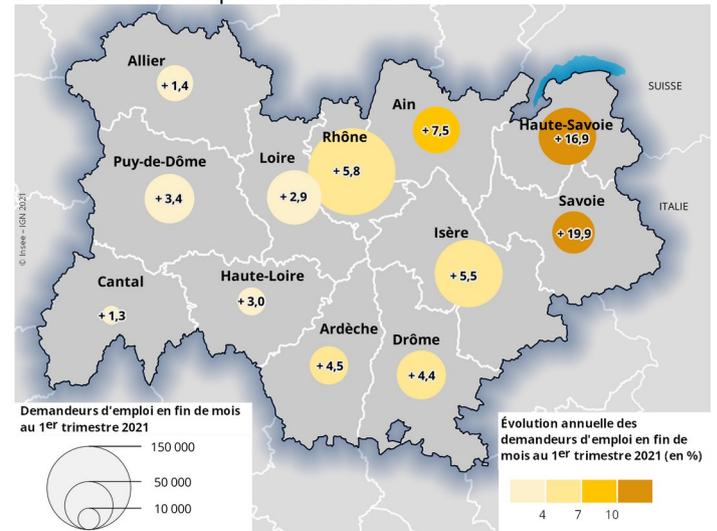
Demands d'emploi en fin de mois



Source : Pôle emploi, DARES, STMT – demandeurs de catégorie A, B et C en données CVS-CJO (base 100 au 1^{er} trimestre 2015)

Une augmentation des demandes d'emploi plus vive à l'est de la région

Demands d'emploi en fin de mois



Source : DARES – demandeurs de catégorie A, B et C en données CVS-CJO

Au niveau départemental, on retrouve de forts contrastes dans l'évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois. L'Ain et les départements savoyards, dont le taux de chômage est structurellement inférieur au taux régional, subissent les hausses les plus fortes.

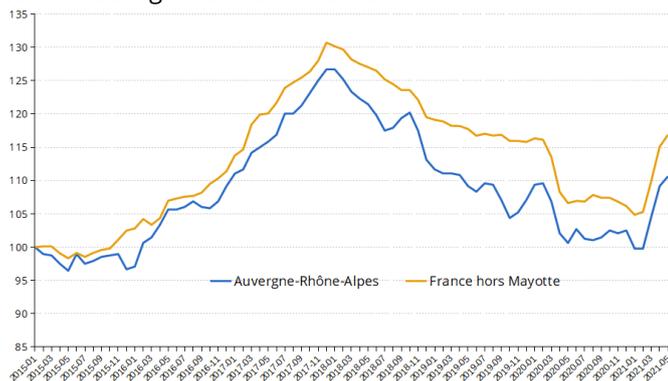
ZOOMS SECTORIELS

Construction

Les mises en chantier de logements continuent vigoureusement de croître. Entre avril 2020 et mai 2021, 53 100 logements ont été mis en chantier en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce cumul annuel dépasse celui d'avant-crise (52 600 en février 2020).

Mises en chantier : hausse toujours nette en mai 2021

Nombre de logements commencés

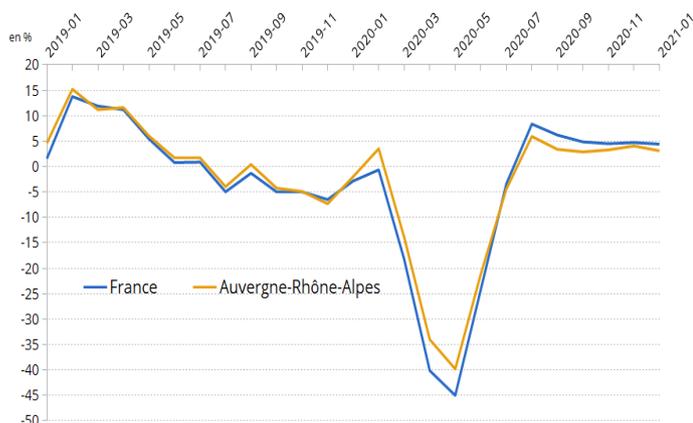


Source : SDES (cumul 12 mois en date réelle), données mensuelles consultées le 30 juin 2021 (base 100 au 1^{er} janvier 2015)

Affectée par un léger recul au mois de janvier 2021, la reprise de la production de béton prêt à l'emploi reste fragile : + 3 % sur la période novembre 2020 - janvier 2021 par rapport à la période novembre 2019 - janvier 2020.

Reprise fragile de la production de béton prêt à l'emploi

Évolution de la production trimestrielle de béton prêt à l'emploi



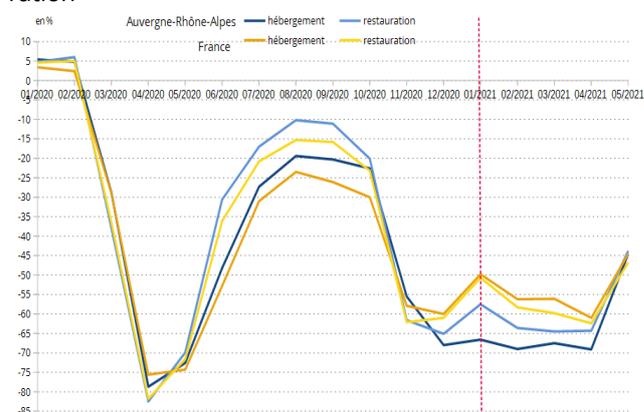
Cumul 3 mois. Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1
Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo) arrêtées au 15 juin 2021, traitement CERC ARA

Hébergement - restauration

La région subit plus durement les pertes d'activité du secteur de l'hôtellerie-restauration, en raison de sa spécialisation dans le tourisme hivernal. En mai, avec la levée du confinement et la réouverture des restaurants, le volume d'heures rémunérées remonte, mais reste encore en-dessous du niveau habituel : autour de - 45 %, tant pour l'hébergement que la restauration.

La fin du confinement et la réouverture des restaurants font remonter le volume d'heures rémunérées dans l'hébergement-restauration

Évolution, par rapport à la même période de 2019, du volume d'heures rémunérées par secteur dans l'hébergement-restauration

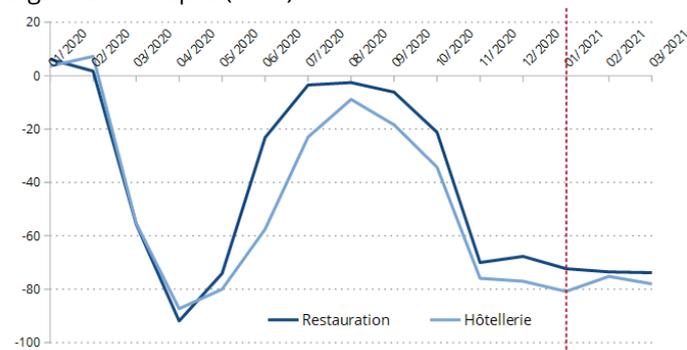


Note : la comparaison se fait avec le même mois de 2019, ce qui occasionne une rupture en janvier 2021 (les mois de l'année 2020 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-12) et les mois de 2021 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-24)). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé.
Source : DSN, traitements Insee - glissement en % - données mensuelles consultées au 2 juin 2021

Les indicateurs de chiffres d'affaires confirment des pertes importantes, atteignant, en mars, 78 % pour l'hôtellerie et 74 % pour la restauration (par rapport à mars 2019).

Une perte de chiffres d'affaires de 75 % en mars dans l'hôtellerie-restauration

Évolution du chiffre d'affaires par rapport au même mois de l'année précédente dans l'hôtellerie et la restauration en Auvergne-Rhône-Alpes (en %)



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.

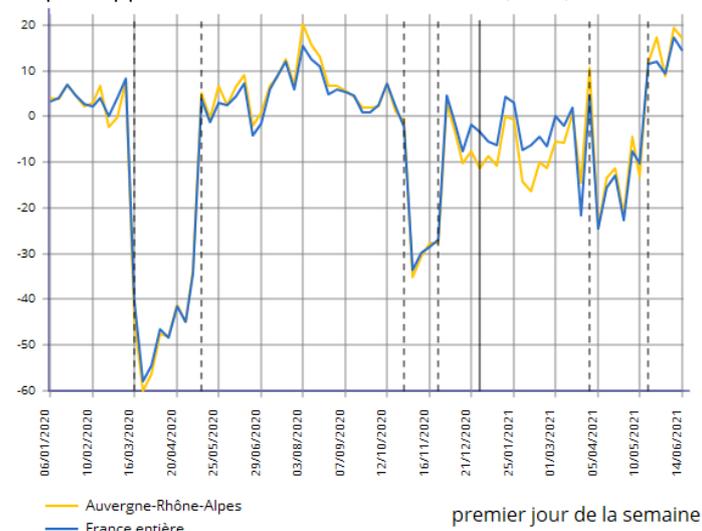
Note : la comparaison se fait avec le même mois de 2019, ce qui occasionne une rupture en janvier 2021 (les mois de l'année 2020 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-12) et les mois de 2021 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-24)). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé.
Source : DGFIP, données arrêtées au 18 juin 2021

CONSOMMATION, CRÉDIT ET ÉPARGNE

La consommation des ménages, estimée par les montants de transactions par cartes bancaires, grimpe en flèche au début du mois d'avril 2021, sur la semaine précédant le troisième confinement. La nouvelle fermeture des commerces dits non essentiels la fait ensuite plonger de nouveau, mais moins fortement que lors des deux précédents confinements. Avec la fin du confinement, la consommation des ménages reprend début mai, dans des proportions similaires au national.

La consommation des ménages reprend à partir de début mai

Évolution des montants des transactions par carte bancaire CB par rapport à la même semaine de 2019 (en %)



Note : la comparaison se fait avec la même semaine de 2019, ce qui occasionne une rupture en janvier 2021 (les semaines de l'année 2020 sont comparées aux mêmes semaines de 2019 et les semaines de 2021 sont comparées aux mêmes semaines de 2019). Cette rupture est signalée par le trait plein vertical.

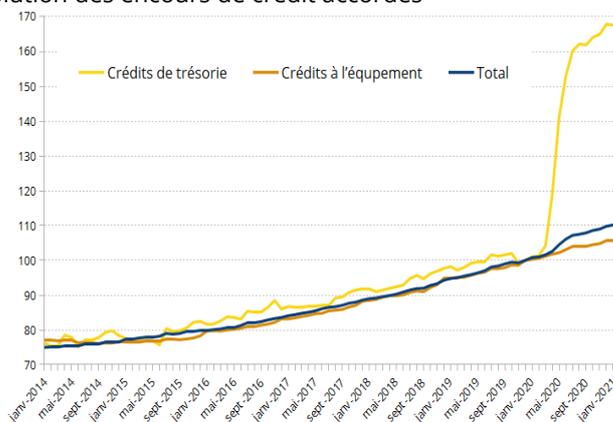
Les données agrégées utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires hors transactions sur Internet. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données des notes de conjoncture nationales de l'Insee.

Source : cartes bancaires CB, calculs Insee, données arrêtées au 5 juillet 2021

Les encours de crédits accordés aux entreprises et aux particuliers sont constitués pour l'essentiel des crédits immobiliers, des crédits à l'équipement et des crédits de trésorerie. Après une augmentation très forte au deuxième trimestre 2020, ces derniers présentent une hausse ralentie (+ 2 % en trois mois à fin février).

Bien que ralentie, la hausse des encours des crédits de trésorerie se poursuit

Évolution des encours de crédit accordés



Indice base 100 en décembre 2019

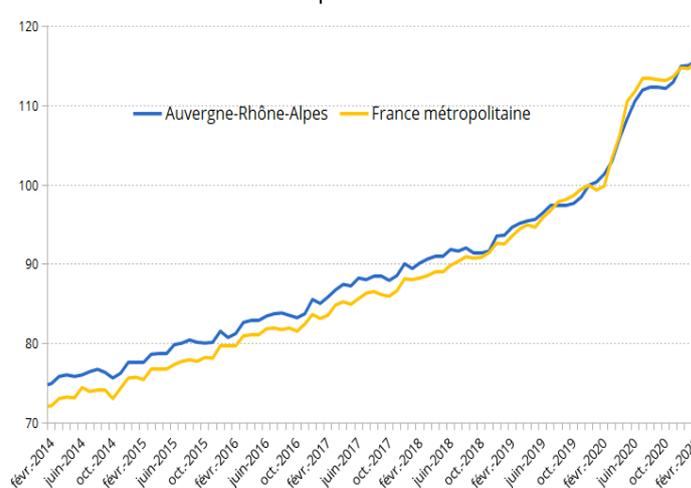
Note : données mensuelles brutes.

Source : Banque de France

L'augmentation des encours de dépôts de la clientèle non financière a ralenti en janvier et en février. Sur un an, la hausse atteint 14 % dans la région (16 % en France).

Les encours de dépôts ralentissent en début d'année

Évolution des encours de dépôts



Indice base 100 en décembre 2019

Note : données mensuelles brutes.

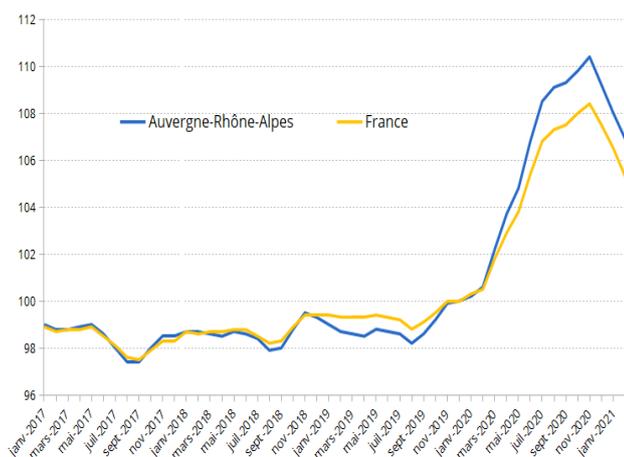
Source : Banque de France

INDICATEURS SOCIAUX

De mars à novembre 2020, le nombre de bénéficiaires du RSA a été en hausse continue à la suite des effets du premier confinement, avant d'amorcer une décline en décembre et début 2021. Pour le quatrième mois consécutif, le nombre d'allocataires du RSA diminue en mars, pour s'établir, selon des données provisoires, à 168 000 dans la région (- 4,4 % depuis le pic de fin novembre, contre - 3,9 % en France), soit 8 000 de plus qu'avant crise.

Le nombre d'allocataires du RSA continue de diminuer en mars mais reste à un niveau élevé

Bénéficiaires du RSA



Indice base 100 en décembre 2019

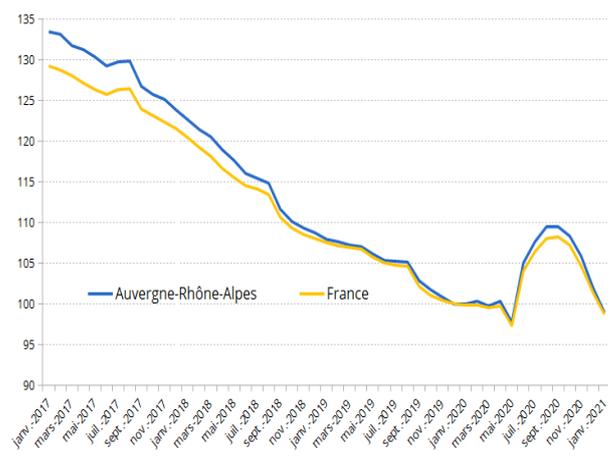
Note : données brutes en fin de mois. Les données des 5 derniers mois sont provisoires.

Source : Cnaf, estimations DREES pour les données provisoires ; MSA – données arrêtées au 2 juin 2021

Fin février 2021, le nombre d'allocataires percevant l'allocation de solidarité spécifique (ASS) indemnisés en fin de mois revient au-dessous du niveau d'avant crise, en raison d'une baisse du nombre d'entrées dans ce dispositif. Elle est liée en grande partie aux mesures de prolongation des droits à l'allocation chômage, qui concernent les demandeurs d'emploi arrivant en fin de droits entre le 30 octobre 2020 et le 31 mai 2021.

Le nombre d'allocataires de l'ASS diminue, dans un contexte de prolongation des droits à l'allocation chômage

Bénéficiaires de l'ASS



Indice base 100 en décembre 2019

Note : données brutes en fin de mois. Les données des 5 derniers mois sont provisoires.

Source : Cnaf, estimations DREES pour les données provisoires ; MSA – données arrêtées au 2 juin 2021